

## >> Modulation des débits d'air

La RT 2005, obligatoire depuis septembre 2006, vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments et la ventilation représente un poste prépondérant dans la facture énergétique. Pour les locaux à occupation intermittente, France Air offre une proposition complète de modulations de débit. Celle-ci se décline en deux grandes familles = les mono zone et les multi zones.

L'offre mono zone permet d'ajuster le débit d'air d'un local en fonction de son taux d'occupation. Elle existe en version simple flux (extraction seule) ou en version double flux (extraction et insufflation).

Le système associe trois fonctions :

- une sonde de détection placée en ambiance ou en gaine pour évaluer le taux d'occupation du local,
- un variateur de vitesse qui reçoit l'information de la sonde pour agir sur le ventilateur,
- un ventilateur qui ajuste le débit d'air aux besoins du local.

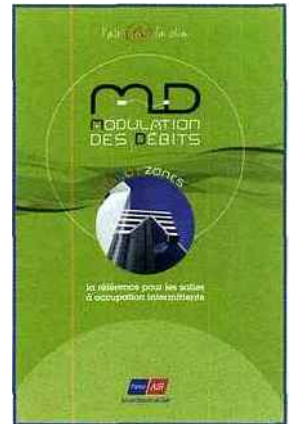
Le système mono zone peut être « à la carte » qui nécessite le choix de la sonde, du variateur et du ventilateur ou être tout en un » où la sonde et le variateur sont intégrés au ventilateur.

L'offre multi zones permet d'ajuster le débit d'air de plusieurs zones dont les taux d'occupation ne sont pas homogènes. La gestion du débit d'air de chaque zone s'effectue au niveau des bouches d'extraction ou d'introduction d'air. Un ventilateur à débit variable et pression constante ajuste son débit et sa pression aux besoins de chaque zone.

France Air propose des systèmes multi zones « à la carte » qui offrent la possibilité de choisir la configuration de l'installation en fonction des besoins des locaux à traiter.

Ce système propose deux sondes (sonde de présence ou sonde CO<sub>2</sub>) et deux types de caissons avec ou sans batterie de chauffages autorégulée.

Les solutions proposées par France Air offrent la garantie d'une réduction significative de consommations énergétiques.



France Air ■